

APPEL À CONTRIBUTION

Colloque international sur le thème

“La médiation civique et les corps intermédiaires
dans les pays du Maghreb”



R É S U M É

Nous avons le plaisir de vous inviter à soumettre vos contributions pour notre colloque international qui se tiendra sous le thème “La médiation civique et les corps intermédiaires dans les pays du Maghreb “. Ce colloque vise à explorer et à analyser le rôle crucial de la médiation civique et des corps intermédiaires dans les sociétés arabes en pleine mutation.

La médiation civique est un processus essentiel qui favorise la participation citoyenne et la résolution pacifique des conflits. Les corps intermédiaires, quant à eux, jouent un rôle crucial en tant qu’acteurs de la société civile, des organisations non gouvernementales, des associations professionnelles, des syndicats, des groupes de médiation, et bien d’autres encore. Ces acteurs intermédiaires peuvent être des catalyseurs de changement social et politique, facilitant le dialogue, la représentation des intérêts, et la consolidation des institutions.

A R G U M E N T A I R E

La problématique actuelle réside dans la crise qui affecte ces corps intermédiaires indépendamment des avancées démocratiques enregistrées ici ou là. Cette crise se manifeste à la fois par des problèmes internes liés à un faible exercice démocratique au sein de ces entités, et par des défis structurels causés par la résurgence de tendances populistes qui entravent leur rôle représentatif.

D’une part, en raison d’un manque de pratique démocratique interne, ces corps intermédiaires risquent de perdre leur légitimité en tant que représentants de la société civile. Des problèmes tels que la concentration du pouvoir, le manque de transparence dans la prise de décision et la faible participation des membres peuvent affaiblir leur capacité à défendre efficacement les intérêts de la population et à exprimer leurs besoins et aspirations.

D’autre part, la montée des tendances populistes dans la région menace de marginaliser davantage ces corps intermédiaires en cherchant à affaiblir leur influence et à les discréditer en tant qu’acteurs légitimes du processus démocratique. Les discours populistes peuvent délégitimer les organisations de la société civile en les présentant comme des élites déconnectées du peuple, mettant ainsi en péril leur rôle crucial de médiation entre l’État et la société.

Ainsi, cette double crise des corps intermédiaires soulève des questions essentielles quant à leur capacité à promouvoir une démocratie participative et inclusive dans la région du Maghreb. Comment restaurer la confiance au sein de ces entités et renforcer leur légitimité auprès des citoyens ? Comment contrer les discours populistes et réaffirmer leur importance en tant qu'acteurs incontournables de la vie démocratique ? Ces interrogations représentent des défis majeurs pour la stabilité politique et sociale de la région, faisant de la recherche sur ce sujet une entreprise cruciale.

Cette problématique s'inscrit dans le cadre d'un ambitieux programme de recherche lancé en 2022 par un groupe d'universitaires affiliés à des universités et à des Think Tank tunisiens. Le principal objectif de cette initiative est de relever les défis inhérents aux processus de stabilisation et de transition démocratique. Cette quête d'une réponse analytique et théorique découle non seulement des besoins de la recherche politique et sociologique comparée, mais aussi, et surtout, des impératifs liés aux transformations en cours dans l'ensemble des pays du Maghreb. En étudiant les rôles et l'impact des corps intermédiaires tels que les associations civiques, les syndicats et les partis et les instances indépendantes, cette recherche aspire à retenir quelques leçons des expériences dans chaque pays.

-1- Il s'agit tout d'abord de mieux comprendre le rôle de ces corps en partant des situations concrètes et appliquées. L'expression est en effet un peu floue tout comme celle de la société civile à laquelle les corps intermédiaires sont souvent associés. Elle recouvre des organisations de natures différentes qui vont des syndicats et des fédérations professionnelles aux associations en passant par des institutions qui les regroupent comme les conseils consultatifs, (économiques, sociaux et environnementaux).

-2- Il s'agit de diagnostiquer et d'évaluer le mode de fonctionnement de ces corps, à travers des contextes réels en mettant la lumière sur les éventuelles tensions qui existent entre les Etats, l'opinion publiques et ces corps :

- Corporations des métiers,
- Organisations syndicales,
- Organisations de la société civile et associations,
- Chambres de commerce et d'industrie,
- Unions/chambres d'agriculture et de métiers,
- Conseils supérieurs de différents ministères,
- Conseils économiques généraux dans leurs diverses incarnations
- Associations politiques
- Corps élus à l'échelle locale

(I) AXES SUR LA MÉDIATION CIVIQUE

Mécanismes de médiation civique dans les processus de résolution des conflits sociaux et politiques :

Rôle des médiateurs et facilitateurs dans la construction de la paix sociale

Médiation civique et consolidation de la démocratie

Médiation communautaire et dialogue interculturel

Utilisation des technologies et des médias pour promouvoir la médiation civique

(II) AXES SUR LES CORPS INTERMÉDIAIRES

Rôle des organisations de la société civile dans la représentation des intérêts et la défense des droits

Syndicats et associations professionnelles : leur impact sur les politiques publiques et les droits des travailleurs

Les groupes de médiation et leur rôle dans la promotion de la justice sociale et de la cohésion communautaire

L'engagement des jeunes et des femmes dans les corps intermédiaires

Les défis et les opportunités de la participation citoyenne à travers les corps intermédiaires

Les contributions sélectionnées seront présentées lors du colloque et pourront être publiées dans une revue scientifique reconnue. Veuillez soumettre vos résumés étendus (500 mots maximum) en indiquant clairement l'axe thématique auquel votre contribution se rapporte.

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

Pr.Arous Zoubir (Université d'Alger)

Dr. Mahasen Ahmed (Université de Damas)

Pr. Amal Obeidi (Université de Benghazi- Libye)

Dr.Abdelkader Latrach (Institut des statistiques -Doha -Qatar)

Pr Abdelwahab Ben Hfaiedh, FLSHT, université de Tunis, Tunisie.

Pr Mounir Saidani, ISSH, université de Tunis-El Manar, Tunisie.

Pr Sadok Hammami, IPSI, Université de la Manouba, Tunis, Tunisie.

Pr Adnen Mansar, FLSHS, Université de Sousse, Tunisie.

Date limite de soumission des résumés : 15 octobre 2023

Notification d'acceptation : 10 Décembre 2023

Date du colloque : 14-15-16 mars 2024

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez nous contacter sur l'adresse mail : contact@cesma.tn